



Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

LIBERATION

Monsieur Laurent Joffrin

11, rue Béranger

75154 Paris cedex 03

Aix-en-Provence, le 5 septembre 2008

Transmission par courriel et R + AR.

Objet : droit de réponse à l'article du 3 septembre 2008 de M. Vincent Noce.

Monsieur le Directeur de la Publication et de la Rédaction,

Dans un article paru dans le numéro 8500, daté du 3 septembre dernier, de votre journal, sous la plume de M. Vincent Noce, vous évoquez mon nom. L'article est consacré à des malhonnêtetés ouvertement prêtées à un galeriste américain, M. Thomas Monahan, qui aurait tenté de soustraire un grand nombre d'œuvres à celle qui les lui aurait confiées en dépôt : Mme Michèle Taburno, belle fille de Victor Vasarely, mon grand-père, et veuve de Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral, mon père. M. Noce rapporte que M. Thomas Monahan m'a mis en cause. Il faut comprendre à la lecture de ce propos que je serais complice du dépouillement de Mme Taburno ouvertement imputé à M. Monahan, peut-être même que j'aurais commandité celui-ci afin de reprendre par la ruse ce que je ne parviendrais pas à reprendre par voie de justice en l'état du "*méli-mélo des procédures engagées en France autour de l'héritage compliqué du peintre*". Bref, à défaut de pouvoir faire reconnaître mes droits, et au mépris des juges qui sont saisis d'une difficile liquidation de succession, j'aurais fait choix de me faire justice moi-même, et avec le concours d'un homme bien peu recommandable, contre Mme Taburno avec laquelle je suis "*depuis onze ans en guerre ouverte*". Les choses ayant été dites clairement et dégagées de la suggestion dans laquelle l'auteur de l'article a tenu à les envelopper, je méprise de telles imputations. La tentative de détournement, ou de "vol" à laquelle on me mêle est prêtée à M. Monahan avec une légèreté étonnante, sans l'appui d'aucun fait vérifiable, d'aucune décision de justice, sur la base de prétendues impressions d'audience et d'humeurs prêtées à un magistrat américain. Quant à la guerre ouverte que je mènerais contre Mme Taburno, il mérite d'être rappelé qu'au décès de Victor Vasarely, en 1997, on contesta son testament qui m'instituait son légataire universel et que c'est après sept années de procédure menée contre moi par Mme Taburno, alors représentante des intérêts financiers et patrimoniaux de mes père et oncle et vice-présidente de la Fondation Vasarely, que la pleine validité des dispositions de Victor Vasarely en ma faveur a été reconnue (arrêt confirmatif de la Cour d'appel de Paris du 24 mars 2005). Depuis lors, Mme Taburno s'est installée à Chicago où l'article paru dans votre journal la présente à la tête d'une collection de plusieurs centaines d'œuvres de Victor Vasarely, confiées au soin d'un galeriste, M. Monahan, avec lequel elle se trouve aujourd'hui également en litige.

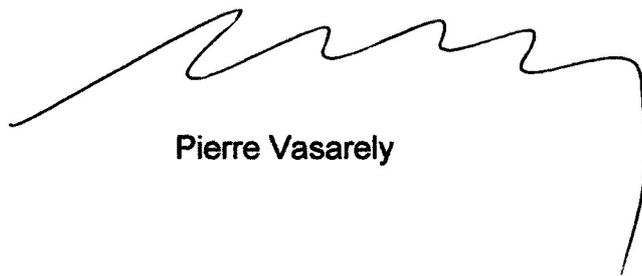


Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

La " *guerre ouverte* " à laquelle l'article me dit occupé contre Mme Taburno est aujourd'hui bien plus que la mienne, celle de la Fondation Vasarely. Cette institution richement dotée par Victor Vasarely qui l'a fondée en 1971 s'est trouvée vidée de la plus grande part de ses collections. La cause de cette perte est connue : elle tient à un arrangement en forme d'arbitrage survenu précisément durant le temps où Mme Taburno présidait la Fondation. Ce n'est pas moi qui suis en guerre ouverte contre Mme Taburno, mais bien la Fondation Vasarely, exsangue, conduite par un administrateur provisoire, désigné par le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence en octobre 2007, qui a jugé que la mission de justice dont il a la charge devait l'amener à demander compte à Mme Taburno de ce qu'était devenu le fonds d'œuvres de la Fondation, œuvres qui ne garnissent plus les murs dénudés de la Fondation (Musée didactique de Gordes et Centre architectonique d'Aix-en-Provence). Pendant ce temps, votre journal nous apprend que l'on se chamaille bien loin d'Aix-en-Provence, dans l'Etat de l'Illinois, sur un mystérieux stock d'œuvres de Vasarely, et que l'un des protagonistes est Mme Taburno, qui a présidé au dépouillement de la Fondation. Quelles sont ces œuvres surprises sous ces cieux lointains ? Quelle est leur origine ? Par quelle voie sont-elles parvenues aux Etats-Unis ? Pourquoi Mme Taburno qui les affirme siennes ne les détient-elles pas ouvertement dans ses propres locaux, comme un collectionneur fier de ce qu'il est parvenu à réunir, mais les a-t-elles aventurées entre des mains obscures qui, nous rapportez-vous, viendraient maintenant à les lui disputer ? Telles sont quelques pistes d'investigation que, bien modestement, nous suggérons à votre " *envoyé spécial à Chicago* " .

Je vous demande par conséquent de bien vouloir publier le présent courrier, en tant que droit de réponse réglementaire dans le délai légal imparti.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de la Publication et de la Rédaction, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Pierre Vasarely